



Hautes-Pyrénées

2020-2030

Le projet de territoire

- ⌵ Pour entrer dans l'avenir en confiance
- ⌵ Les Hautes-Pyrénées adoptent le triple A
- ⌵ La concertation au cœur du projet
- ⌵ Les Hautes-Pyrénées, moi j'y crois !

Dossier de Presse

6 février 2013

 www.cg65.fr

Le Conseil Général impulse le projet de territoire

"Hauts-Pyrénées 2020-2030" pour entrer dans l'avenir en confiance

"Nous sommes tous confrontés aux mêmes tendances, aux mêmes incertitudes, aux mêmes ruptures.

Seuls la qualité des hommes et leur enthousiasme à construire des projets communs feront la différence entre les territoires gagnants et les perdants."

Michel PELIEU,
Président du Conseil Général

Face à un monde en profonde mutation, deux attitudes s'offrent aux Hauts-Pyrénées : anticiper ou subir le changement de monde. En impulsant le projet de territoire "Hauts-Pyrénées 2020-2030", le Conseil Général, en partenariat avec l'État, la Région, les Pays, le Grand Tarbes, les Maires, les Chambres consulaires, le monde économique et associatif issu des territoires, engage les Hauts-Pyrénées dans une démarche résolument tournée vers l'avenir pour conduire le changement et non le subir.

Une démarche inédite : un projet de territoire partagé

Un projet de territoire pour anticiper et préparer l'avenir

Il est plus que jamais essentiel d'anticiper et de préparer les conditions pour un territoire des Hauts-Pyrénées plus fort, plus équitable et plus cohérent.

L'aménagement du territoire est un outil prestigieux et réputé dont de nombreux pays se sont inspirés. Il s'agit aujourd'hui de faire évoluer sa stratégie d'action pour qu'elle soit en prise directe avec les évolutions de la société et les nouvelles attentes des citoyens. L'objectif est de promouvoir une nouvelle intelligence des territoires, qui tienne compte de leur diversité, de leurs difficultés et de leur potentiel de développement. La prospective doit amener à analyser la situation territoriale, à imaginer ses futurs possibles, à identifier les enjeux cruciaux pour son avenir et à concevoir les actions qu'il faudra déployer pour assurer un développement soutenable et désiré.

3 objectifs :

- Définir les enjeux prioritaires pour le développement des Hauts-Pyrénées ;
- Décider collectivement comment utiliser au mieux les ressources disponibles pour activer les leviers de développement ;
- S'organiser pour mettre en œuvre et piloter le programme d'actions qui seront la déclinaison d'une ambition commune pour le territoire ;

Qu'est-ce qu'un projet de territoire ?

Un projet de territoire est un projet de développement et d'aménagement fondé sur une réflexion stratégique. Cette démarche permet de donner les moyens aux acteurs locaux de travailler ensemble pour proposer des orientations stratégiques de développement ainsi que les projets concrets.

Pour aboutir à l'élaboration de ce projet de territoire, plusieurs étapes de réflexion collective sont nécessaires :

Une vision partagée sur les enjeux essentiels pour les Hautes-Pyrénées :

Il s'agit d'identifier dans le cadre d'une démarche concertée les problématiques clés qui vont impacter le développement des Hautes-Pyrénées et sur lesquelles les acteurs décident de mobiliser leur énergie et leurs ressources pour préparer l'avenir.

Des chantiers prioritaires pour répondre à ces enjeux :

Il s'agit de valider les actions concrètes et les moyens précis qui seront consacrés par les différents acteurs pour apporter des réponses crédibles et opérationnelles aux enjeux.

Un dispositif de pilotage pour suivre la réalisation concrète de ces chantiers :

Il s'agit d'organiser la réalisation concrète des actions (répartition des tâches, moyens utilisés, etc.) et leur évaluation.

La démarche concerne tous les domaines de la vie des territoires: social, économique, culturel, environnemental, sanitaire, éducatif,... et doit favoriser une réflexion transversale des acteurs.

Elle prend appui sur l'expérience et l'expertise des acteurs.

Un projet de territoire pour une décision collective

En créant ce grand rendez-vous entre des acteurs pluriels : élus de toutes sensibilités et de légitimités diverses (Etat, collectivités, chambres consulaires, société civile, etc.), habitants, acteurs économiques, sociaux, associatifs... autour de préoccupations d'avenir et donc déconnectées des enjeux et rivalités de court terme, il s'agit de capter des idées-forces utiles pour tous les territoires.

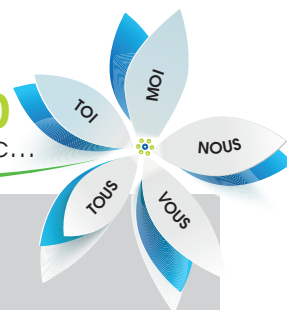
Un comité de pilotage pluriel

Un comité de pilotage a été mis en place pour orienter et valider la conduite du projet de territoire et décider des grandes phases du projet.

Composition du comité de pilotage (COPIL)

- le Président du Conseil Général, Président du COPIL
- le Préfet des Hautes-Pyrénées
- le Président du Conseil régional ou son représentant
- le Vice-Président du Conseil Général en charge de la prospective
- le Président d'Hautes-Pyrénées Tourisme Environnement (HPTE)
- le Président du Comité départemental du développement économique (CDDE)
- 6 Conseillers généraux titulaires et 5 suppléants
- les Présidents des 3 Chambres consulaires (industrie, artisanat et agriculture)
- le Président de chaque pays ou son représentant
- le Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Tarbes
- le Président de l'Association Départementale des Maires de France
- les Parlementaires
- un représentant des intercommunalités rurales (non membre de l'assemblée départementale)

D'autres personnalités et/ou représentants des forces vives du département pourront être associés à la démarche du projet de territoire, soit au sein du Comité de pilotage, soit au sein d'une autre instance telle que le Conseil de développement, Conseil économique et social ou « groupe d'experts citoyens ».



Une démarche appliquée aux Hautes-Pyrénées : « Hautes-Pyrénées 2020-2030 »

Le contexte local :

Le projet de territoire « Hautes-Pyrénées 2020-2030 » s'inscrit dans un contexte local particulier prenant en compte :

- β les réformes en cours qui vont affecter durablement le département des Hautes-Pyrénées : notamment les réformes des organismes consulaires, de la décentralisation et des services publics ;
- β l'évolution des territoires de proximité, en particulier la région Midi-Pyrénées et la coopération transfrontalière avec l'Espagne, en lien avec l'agenda des fonds européens pour 2014-2020 ;
- β la raréfaction des ressources publiques qui conduit à une meilleure mutualisation avec les acteurs publics et privés ;
- β les négociations futures avec l'Europe, l'Etat et la Région qui nécessitent l'adoption d'un projet partagé faisant l'union sacrée de toutes les forces des Hautes-Pyrénées afin de peser dans les négociations futures notamment : fonds européens, politiques contractuelles.

Le projet de territoire intégrera également la démarche d'Agenda 21 engagée par le Conseil Général

L'expertise et l'assistance d'un cabinet reconnu : « La Clé proactive »

Le Conseil Général a retenu le cabinet « La Clé proactive », spécialisé dans les dispositifs de prospective territoriale et de démarches participatives proactives pour la maîtrise d'ouvrage de la mission d'assistance, pour appuyer les acteurs du territoire dans l'élaboration du projet de territoire.

L'équipe est composée de :

Vincent PACINI, chercheur, entrepreneur, consultant

Olivier PORTIER, économiste, moteurs du développement

Philippe MIRENOWICZ, économiste, prospective, développement durable



La feuille de route :

- Un projet de territoire partagé qui mobilise les principales ressources
- Un calendrier établi sur 12 mois
- Une forte incidence opérationnelle qui doit influencer et bouleverser l'action future des acteurs publics et privés des Hautes-Pyrénées
- Une articulation avec les autres démarches achevées ou en cours (notamment celle de l'Agenda 21 départemental) au niveau régional, national et européen
- Une démarche ouverte à toutes les expertises qui permettront d'élaborer et de consolider une vision moyen/long terme de la dynamique de développement du département

Le calendrier :

Décembre 2012 à avril 2013 : définition des enjeux clés des Hautes-Pyrénées, lancement des ateliers de créativité ;

Avril à septembre 2013 : élaboration d'une vision partagée de l'action à conduire ;

Septembre à décembre 2013 : rédaction du projet de territoire pour les Hautes-Pyrénées.

8 ateliers de créativité : la concertation au cœur du projet

8 ateliers de créativité seront organisés, sur différents lieux du département, et mobiliseront des experts et des personnes qualifiées des territoires (élus, experts, acteurs sociaux, économiques, organismes publics et privés, société civile) pour mobiliser une « intelligence collective ».

Cette large implication des acteurs des Hautes-Pyrénées doit permettre de faire remonter les connaissances et les expériences pour les transformer en actions. Elle doit permettre également d'améliorer et de légitimer la qualité de la décision publique. Elle sera également facteur d'audace, d'invention et de créativité.

> Deux types d'ateliers :

- ateliers territoriaux pour rencontrer les experts et les personnes qualifiées des différents territoires et leurs spécificités qui composent les Hautes-Pyrénées ;
- ateliers thématiques pour rencontrer les experts et les personnes qualifiées des différentes filières qui structurent l'économie et l'emploi des Hautes-Pyrénées ;

> Une animation en deux temps :

- une première partie, sous forme d'un débat associant « experts du territoire » et « experts extérieurs » (les consultants) à partir de la restitution des analyses sur les moteurs du développement du secteur géographique, ou de l'activité.
- une deuxième partie : travail en ateliers de prospective (d'une quinzaine de personnes) pour repérer les facteurs d'évolution prioritaires qui vont impacter le secteur (géographique ou d'activité), estimer le degré de prévisibilité des principaux facteurs d'évolution, hiérarchiser ces facteurs d'évolution en fonction de la maîtrise actuelle et potentielle, détecter les forces, les faiblesses, les menaces et opportunités du secteur. (2h à 2h30)

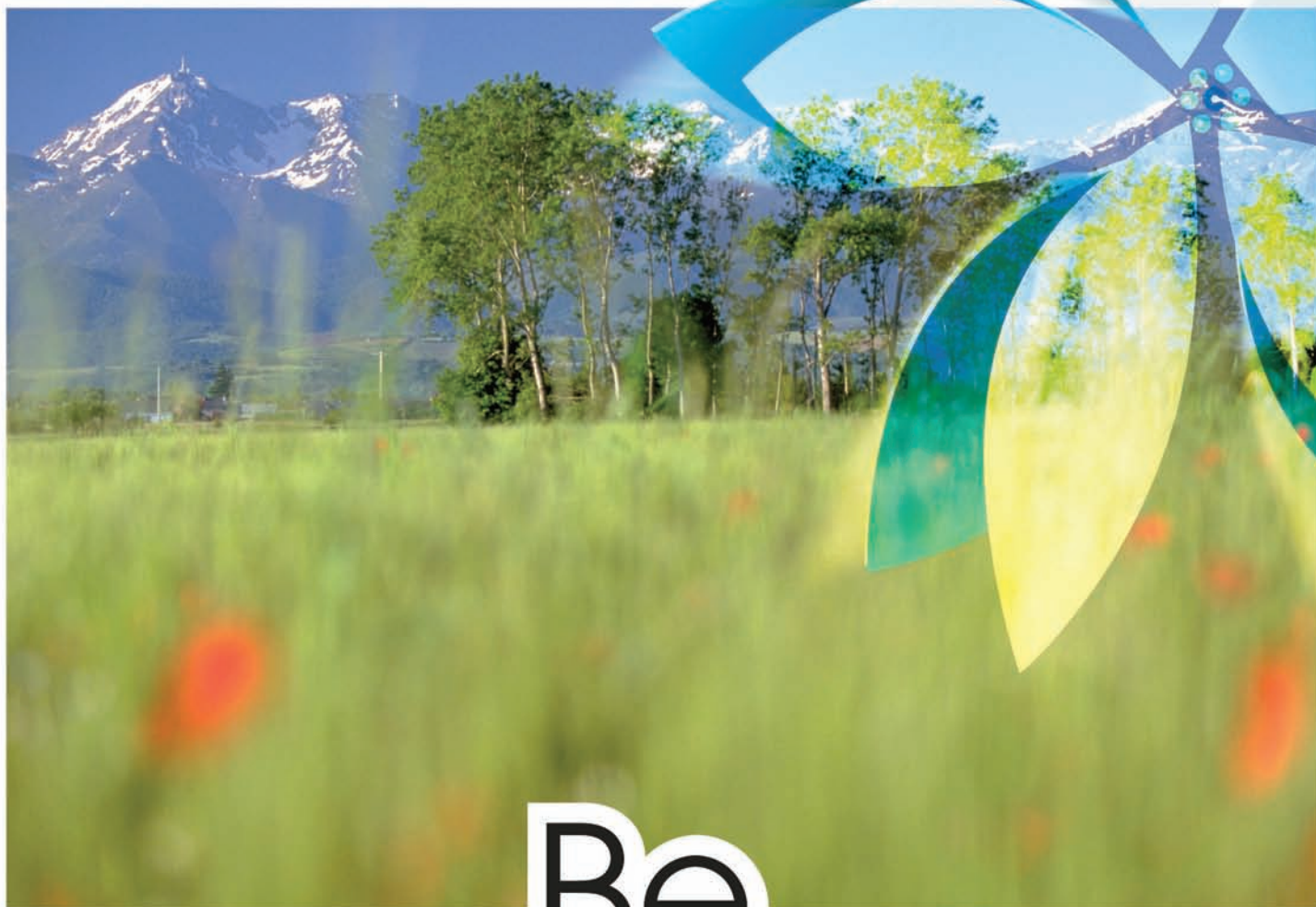
Le planning des ateliers de créativité

Les ateliers territoriaux

4 février, 14h-19h	Lannemezan (Mairie)	cantons de Galan, Lannemezan, La Barthe-de-Neste, St-Laurent-de-Neste
11 février, 14h-19h	Bagnères (Mairie)	cantons de Saint-Pé-de-Bigorre, Aucun, Luz, Argelès-Gazost, Bagnères-de-Bigorre, Campan, Vielle-Aure, Bordère-Louron, Mauléon-Barousse, Arreau
15 février, 14h-19h	Ossun (Aéroport)	cantons de Tarbes, Laloubère, Aureilhan, Séméac, Bordères-sur-l'Echez, Ossun, Lourdes
18 février, 14h-19h	Vic (Hôtel de Journet)	canton de Castelnau-Rivière-Basse, Maubourguet, Vic-en-Bigorre, Rabastens-de-Bigorre, Pouyastruc, Trie-sur-Baïse, Tournay, Castelnau-Magnoac

Les ateliers thématiques

5 février, 14h-19h	Tarbes (CCI)	Activités dont la production est destinée à l'extérieur du département (industries et services dont le chiffre d'affaires se fait en dehors du département)
14 février, 14h-19h	Lourdes (Palais des Congrès)	Activité dont la production est destinée à satisfaire des besoins internes au département (artisanat, commerce, logement, services, transports, éducation, grande distribution...)
11 mars, 14h-19h	Abbaye de l'Escaladieu	Nouvelle offre
25 mars, 14h-19h	Tournay	Agriculture



Be Ha-Py

Hautes-Pyrénées

en partenariat avec



www.cg65.fr